



La Communauté d'Agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées (Hautes-Pyrénées – 65) – 5<sup>ème</sup> communauté d'agglomération d'Occitanie - 127 000 habitants – 86 communes – 280 agents – A 1 heure des stations de ski et des pistes de randonnées et 1 heure 30 de l'océan atlantique  
Située sur l'axe autoroutier Toulouse-Bayonne, desservie par l'aéroport Tarbes-Lourdes-Pyrénées, c'est une communauté d'agglomération jeune qui a de gros projets d'investissements en matière d'infrastructures (Usine des Sports, Universiel, Médiathèque, Centre de congrès et zones d'activité, ...)

## **RECRUTE**

**Son responsable du service urbanisme / aménagement (H/F)  
Du cadre d'emplois des attachés territoriaux (filière administrative)  
ou des ingénieurs territoriaux (filière technique)  
Titulaire de la fonction publique territoriale  
ou par voie contractuelle le cas échéant**

### **CONTEXTE**

La Communauté d'Agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées, née de la fusion au 1er janvier 2017 de 7 EPCI représentant 126 000 habitants et 86 communes, souhaite recruter son nouveau responsable du service aménagement/urbanisme dans le cadre de la poursuite d'un projet ambitieux d'attractivité territoriale.

La Communauté d'Agglomération est un acteur proactif au sein de nombreuses démarches de planification (SCOT / PLUI / PLH / PCAET....) traduisant son ambition d'un territoire d'accueil attractif tant pour les acteurs économiques que pour ses habitants.

Par ailleurs, la collectivité dans le cadre de sa compétence se veut respectueuse des enjeux communaux au travers la poursuite de procédures d'évolution de documents d'urbanisme communaux, dans l'attente de la mise en place d'un SCOT prescrit le 24 mars dernier et de trois PLUI Infra- communautaires.

Enfin, la CATLP assure pour le compte de la grande majorité de ses communes l'instruction des autorisations d'urbanisme dans le cadre d'un service commun.

Sous l'autorité directe du Directeur Général Adjoint des Services de la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées en charge de la Direction Attractivité et Développement Territorial, en lien direct avec le Premier Vice-Président de la CATLP en charge de la compétence et les Maires des Communes, vous serez chargé(e) de piloter l'ensemble des procédures de planification stratégique de la CATLP (SCOT / PLU / PLUI / ZAD...), en cours et à prescrire, de superviser la bonne marche du service ADS et d'assurer la transversalité indispensable avec les services de la CATLP concernés par les problématiques de planification (habitat, mobilité, développement économique, environnement, etc.)

Vous dirigerez un service composé à ce jour de 8 agents aux compétences complémentaires dont 2 chargées de mission en planification stratégique, un responsable du service ADS et 5 instructeurs. Vous travaillerez également en étroite collaboration avec les partenaires de la collectivité, en particulier l'agence d'urbanisme de l'agglomération Toulousaine et un cabinet d'avocat spécialisé missionnés dans le cadre des démarches de planifications précitées.

## **MISSIONS PRINCIPALES**

### Domaine de la planification stratégique :

- Assurer la définition et le pilotage des orientations stratégiques à mettre en œuvre, via les documents d'urbanisme élaborés aux différentes échelles, dans un objectif de renforcement de l'attractivité du territoire de l'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées,
- Piloter l'élaboration des documents d'urbanisme de la CATLP à savoir
  - o Le SCOT
  - o Les 3 PLUI Infra- communautaires (dont 2 en cours et 1 à prescrire)
  - o Les évolutions des documents d'urbanismes communaux en vigueur
- Piloter en lien étroit avec le DGAS la transversalité avec les services de la CATLP pour garantir leur mobilisation dans le cadre des documents précités et la cohérence de l'ensemble des démarches de planifications sectorielles menées par ces derniers (PCAET, PLH, PGM/PDU, schéma de développement économique, stratégies culturelles et touristiques, etc)
- en lien étroit avec le Premier Vice-Président de la CATLP en charge de la compétence et le DGAS, préparer et organiser la commission Aménagement de l'Espace, PLUI et Urbanisme, la conférence intercommunale des maires et les instances mises en place pour la préparation et le suivi des PLUI Infra- communautaires et du SCOT.

### Transversalité avec les services de la CATLP- collaboration avec les partenaires externes :

- Suivre et coordonner les dossiers transversaux, notamment avec les services du développement économique, de l'habitat, des transports, et de l'environnement,
- Etre l'interlocuteur privilégié avec les partenaires extérieurs auprès desquels représenter la collectivité,
- Accompagner/ représenter le DGAS sur toutes les réunions stratégiques avec les partenaires extérieurs.

- Conseiller les élus sur les risques et opportunités techniques, financières et juridiques liés aux documents d'urbanisme

#### Domaine de l'instruction des autorisations et du droit des sols:

- Accompagner le chef de service ADS dans la gestion du service et le lien avec les Maires
- Amener un soutien juridique et technique au chef de service et aux instructeurs sur les dossiers complexes
- Mener avec le chef du service ADS et l' élu en charge de l'ADS la réflexion quant aux évolutions nécessaires du service commun.

#### Domaine de la commande publique

- Elaborer des cahiers des charges et pièces du marché public
- Élaborer et rédiger des actes liés à la commande publique
- Analyser les propositions techniques et financières des candidats
- Effectuer la passation et contrôler l'exécution du marché

#### Domaine des procédures administratives, juridiques et budgétaires

- Mettre en place, sécuriser et contrôler l'application des procédures administratives
- Superviser les procédures juridiques d'élaboration/ évolution des différents documents d'urbanisme
- Superviser la rédaction des documents et des actes administratifs
- Planifier les besoins budgétaires et élaborer un budget prévisionnel
- Suivre et contrôler l'exécution du budget

### **PROFIL RECHERCHÉ**

Compétences : formation supérieure dans les domaines de l'aménagement et de l'urbanisme disposant à minima d'une première expérience significative sur des missions comparables, vous connaissez les problématiques, le cadre juridique ainsi que les acteurs liés au poste.

Savoirs : droit de l'urbanisme – droit des collectivités locales - culture juridique et technique en matière d'urbanisme et de pilotage de projet. Connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales et des institutions. Maîtrise des outils informatiques et des techniques de communication. Expérience en management d'équipe

Savoirs Faire : définir les modalités de mise en œuvre des orientations politiques et des projets, méthodologie de management de projets dans une démarche transverse (mise en place d'outils de pilotage, techniques d'animation), compétences juridiques et techniques, management d'équipes, qualités rédactionnelles.

Savoirs Être : rigueur, disponibilité, aisance relationnelle et souplesse de caractère, sens de l'écoute et de la communication, esprit de synthèse, esprit d'initiative, capacité à travailler en équipe.

## **CONDITIONS D'EXERCICE DU POSTE**

Sujétions particulières : faire preuve d'une grande disponibilité, nombreux déplacements, permis B exigé

Moyens matériels : PC, smartphone, véhicule de pool

**Lieu de prise du travail** : Zone tertiaire Pyrène Aéro Pôle - Téléport 1 – 65290 JUILLAN

Rémunération statutaire – RIFSEEP – CNAS – participation employeur complémentaire santé et prévoyance

### **Poste à pourvoir dans les meilleurs délais**

Des informations complémentaires peuvent être demandées à **Monsieur Sylvain BOUCHERON**, directeur général adjoint des services au 05.62.32.98.85. pour la partie technique du poste et à **Madame Sabine REGIS**, responsable du service des Ressources Humaines au 05.62.53.34.50 ou à [sabine.regis@agglo-tp.fr](mailto:sabine.regis@agglo-tp.fr) pour la partie statutaire

**Les candidatures (lettre de motivation, CV et copie des diplômes, dernier arrêté de situation pour les agents fonctionnaires) sont à adresser à :**

**M. le Président de la Communauté d'Agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées  
Zone Tertiaire Pyrène Aéro Pôle – Téléport 1 – CS 51331 - 65013 TARBES Cedex 9**  
ou par courriel : [sabine.regis@agglo-tp.fr](mailto:sabine.regis@agglo-tp.fr)

*Le jury de recrutement est envisagé le 19 mai 2021.*

**Date limite des candidatures : 9 mai 2021**